

VIE DU COMITÉ

XLII^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFC

(IGN. S^t- Mandé - 30 mars 1999)

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE

Par Sylvie RIMBERT

Chers consoeurs, confrères, collègues cartographes,

Je tiens à vous remercier d'être venus jusqu'à Saint-Mandé, car votre présence est importante ; d'une part, pour que le quorum assure la validité de nos décisions, d'autre parce qu'en soutenant le CFC, vous renforcez l'existence du seul organisme qui réunit tous les courants de cartographie. Or, notre discipline, en pleine mutation et expansion, connaît de nouveaux problèmes que nous avons avantage à affronter ensemble. Avant d'en soulever quelques-uns, je voudrais vous rappeler brièvement les principales activités auxquelles s'est consacré notre Bureau au cours de l'année écoulée.

Ces activités ont pris quatre formes :

- **Information** ; Le secrétariat du CFC joue un rôle de «SVP cartographique» et nous pensons l'y aider en ouvrant un site Internet.

- **Représentation internationale au sein de l'ACI**. Nous préparons actuellement le rapport d'activité de la cartographie française qui sera présenté au Congrès d'Ottawa, en août prochain.

- **Réflexion sur les orientations de la cartographie**. Elle s'effectue au sein des commissions spécialisées, dont vous allez entendre les rapporteurs, et par l'intermédiaire de notre Bulletin trimestriel. Vous avez pu apprécier notre dernier numéro consacré au Colloque sur «les couleurs de la Terre», qui fait suite à la remarquable exposition de la Bibliothèque Nationale. Nous sommes heureux que Monique Pelletier, Conservateur en Chef du Département des Cartes et Plans, et cheville ouvrière de cette exposition, veuille bien se charger d'une nouvelle commission sur l'Histoire de la Cartographie, au sein de notre association.

- **Développement de l'association**. Le nombre de nos membres s'amenuisant légèrement, nous avons pensé qu'un effort de promotion s'imposait. Nous vous proposons donc de créer une cotisation-étudiant, dont nous espérons que le prix réduit pourra attirer de jeunes cartographes. Par ailleurs, nous préparons une affichette à distribuer largement et nous avons l'intention d'être présents au Festival de la Géographie qui se tiendra en octobre à Saint-Dié. Enfin, la commission Enseignement travaille sur un projet de cédérom qui pourrait contribuer à faire mieux apprécier notre discipline à condition de s'attaquer à la théorie et à la pratique, non seulement des expériences passées, mais, aussi, des SIG et de la télédétection.

D'aucuns pourront estimer que nos activités sont encore timides. Je voudrais rappeler que notre association repose presque entièrement sur le bénévolat et que nos ressources financières sont limitées. La contribution que nous octroie le Ministère des Affaires Etrangères pour assurer notre rôle de représentation internationale a encore été rognée cette année, et le nombre des cotisations a un peu diminué. C'est pourquoi l'aide que nous apporte l'IGN, en nous prêtant la salle où nous sommes réunis aujourd'hui, et en nous accordant des facilités de secrétariat est, pour nous, non seulement très appréciable, mais indispensable. Je tiens à en remercier ici son directeur, Jean Poulit.

J'ai annoncé, en début d'exposé, que certains problèmes actuels nous concernant tous, la nécessité de les aborder ensemble justifie à elle seule l'existence du CFC. Je pense plus spécialement à deux d'entre eux ; la formation d'une Europe politico-économique, qui fait apparaître des questions d'harmonisation et de concurrence que ne connaissent pas beaucoup d'autres pays de l'ACI et la multiplication des questions juridiques liées aux nouvelles technologies. C'est pourquoi, d'une part, nous allons suggérer à Ottawa la création d'un «groupe européen» auquel s'intéressent déjà des confrères néerlandais, allemands, et britanniques et, d'autre part, nous pensons renforcer le «groupe de travail sur les problèmes juridiques» dont s'occupe Jean-Philippe Grelot. Ces deux questions sont d'ailleurs liées entre elles ; droits d'auteur, accès à l'information géographique, gratuité ou paiement des données du domaine public, normes internationales, etc... ne sont pas régis de la même façon dans les différents pays européens où les échanges sont donc freinés. Nous aurions certes besoin d'un cartographe-juriste dans nos rangs...

Je vous rappelle que notre Bulletin est ouvert à vos articles, vos remarques, à vos notes, à vos offres et demandes d'emplois mais, avant de vous y laisser prendre la parole, je vais d'abord la donner à notre Secrétaire Général, à notre Trésorier et aux Présidents des différentes commissions.

RAPPORT GÉNÉRAL D'ACTIVITÉS 98

Par P. PLANQUES Secrétaire général du CFC

Au cours de l'année 1998, le Comité Français de Cartographie a poursuivi ses activités traditionnelles, et en particulier :

- l'édition du bulletin trimestriel. Il est important de maintenir la diffusion du bulletin, véritable organe de liaison entre les membres de l'association. Les lignes de cette revue vous sont largement ouvertes : n'hésitez donc pas si vous avez des articles (cartographiques ...) à publier.
- les réunions des diverses commissions (les présidents de ces commissions nous en parlerons plus en détail tout à l'heure).
- les réponses aux nombreuses demandes de renseignement qui nous parviennent, soit par écrit, soit par téléphone. C'est pour pouvoir répondre à ces questions que le comité a établi diverses listes que nous envoyons (gratuitement) à la demande : formations en cartographie, entreprises du secteur, carothèques existantes, etc... Le délai de réponse est généralement inférieur à la semaine.

A côté de ces activités «de base», le CFC a poursuivi diverses actions engagées au cours des années précédentes, à savoir :

- Diffusion d'un guide bibliographique dont le titre est «Comment identifier un cartographe». Ce guide permet d'identifier les cartographes présents et passés, les individus et les institutions qui ont contribué au développement de la cartographie. Cette publication de 82 pages, bilingue (français-anglais), est issue d'un travail de la commission permanente «Histoire de la cartographie» de l'Association Cartographique Internationale.

- Participation au salon MARI 98, et tenue de l'Assemblée Générale dans ce cadre. Malgré les conditions qui nous sont faites par les organisateurs, cette participation représente une charge financière non négligeable pour une association «sans but lucratif» comme la nôtre. Pour l'édition 98 nous nous étions associés avec deux «consoeurs» : l'Association Française de Topographie et la Société Française de Photogrammétrie et Télédétection. Cela a sensiblement divisé par 3 les frais inhérents à ce salon.

Pour l'année 99, après quelques hésitations, le Conseil a décidé de ne pas participer à MARI 99 car la rentabilité ou le retour sur investissement de l'opération reste discutable. Le conseil a donc pris l'option de se présenter à un salon plus ouvert - le choix s'est porté sur le festival de géographie de Saint-Dié qui se tient début octobre. Les contacts nécessaires ont été pris dans cette optique.

- Colloque annuel consacré à l'Histoire de la cartographie. Cette réunion s'est tenue le 27-11-98 à la BNF site Richelieu, dans le cadre de l'exposition «Couleurs de la terre». Le bulletin de mars 99, bien illustré comme vous pourrez le constater, est entièrement consacré à ce colloque.

- Préparation de la conférence d'Ottawa (11^{ème} assemblée générale de l'ACI et 19^{ème} conférence cartographique internationale). Je rappelle que le CFC est le représentant de la France au sein de l'ACI qui est, en quelque sorte, l'association des comités nationaux de cartographie. La préparation de la conférence consiste essentiellement en :

- la diffusion des appels à communications
- la préparation de l'exposition de cartes
- la rédaction du Rapport Cartographique National qui est une sorte d'état des lieux de la cartographie nationale entre 1995 et 1999. Ce Rapport constituera le bulletin de juin 99.

- Ces différentes activités ont été menées à bien en 1998, sous l'oeil bienveillant mais vigilant du Conseil du CFC qui s'est réuni 4 fois au cours de l'année. Je rappelle que le conseil a accueilli 3 nouveaux membres lors de l'élection de 98 :

Monsieur DUMONT (Blay-Foldex)
Monsieur SERRADJ (Université de Strasbourg)
Monsieur THOMAS (Hachette)

Je souhaite profiter de cette tribune pour remercier les différentes personnes qui ont favorisé l'action du CFC en 1998 :

- Monsieur POULIT, Directeur Général de l'IGN, qui met à notre disposition de précieuses facilités logistiques : pièce du secrétariat, électricité, photocopieuse
- le Ministère des Affaires Étrangères pour son aide matérielle, ainsi que Messieurs LOUDET et VAN LAUWE qui facilitent généralement l'obtention de cette aide
- Je remercie également nos fidèles secrétaires, Mesdames ALEXIS et SAGLIO, pour leur efficacité.

Pour terminer, je souhaite que tous les membres du comité aient à coeur de participer à la bonne marche de notre association. Comme de nombreux organismes semblables, l'existence de notre Comité ne peut se justifier et être une réalité que si les membres inscrits sont des membres actifs ; c'est-à-dire des membres participants. La participation de chacun peut revêtir de nombreuses formes suivant les affinités ou les possibilités : travail au sein des commissions, prises de responsabilités au sein du Comité, rédactions d'articles pour le Bulletin, etc...

Plusieurs d'entre vous, par le passé, ont souhaité participer plus directement aux activités du CFC, et ont spontanément proposé leur service. Qu'ils en soient, ici, remerciés, et que leur exemple soit suivi par beaucoup d'autres. Il reste beaucoup à faire et le travail pour les bonnes volontés ne manque pas.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 1998 ET PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 1999

présentés par Monsieur Alain Maugens, Trésorier.

Exercice du 1/02/1998 au 31/01/1999

I - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 1998

a) Etat des adhérents

	Membres d'honneur	Membres actifs	Membres collectifs	Membres associés	Membres cotisants	Total général	Correspondants et divers
Adhérents en 1998	16	81	80	6	167	183	60

b) Recettes de l'exercice

Contribution du Ministère des Affaires Étrangères _____	+ 120.000,00
Cotisation des membres _____	+ 57.800,00
Correspondants étrangers _____	+ 14.397,27
Publications diverses _____	+ 5.627,00
Divers (congrès) _____	+ 15.082,00
Intérêts Caisse d'Épargne _____	+ 7.495,24
Dividendes Obligations SNCF _____	+ 20.625,00
Régularisation Plus Values : des obligations SNCF et SICAV Écureuil _____	- 101.984,42
TOTAL DES RECETTES	139.042,09

c) Dépenses de l'exercice

Personnel : salaire _____	62.199,80
Personnel : charges sociales _____	47.295,10
Fournitures bureau _____	1.378,86
Frais postaux _____	22.634,35
Téléphone - Fax _____	3.027,04
Bulletin : impression _____	54.132,05
Autres charges financières _____	25,50
Cotisation A.C.I. _____	9.000,00
Matériel informatique, maintenance _____	1.168,37
Congrès, réunions _____	21.565,81
Divers (Minitel) _____	948,00
TOTAL DES DÉPENSES	223.374,88

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

- 84.332,79

d) Bilan au 31 janvier 1999

Passif

• Réserve des exercices précédents	_____	+ 641.734,63 F
• Solde de l'exercice	_____	- 84.332,79 F
Total disponible	_____	557.401,84 F

Actif

• Solde C.C.P	_____	101.924,04 F
• Solde Compte courant CEP	_____	20.843,25 F
• Solde en caisse	_____	349,20 F
• Solde Caisse Épargne	_____	10.129,15 F
• Valeur d'achat des placements financiers	_____	424.156,20 F
Total actif	_____	557.401,84 F

Plus Values latentes obligations SNCF et SICAV Écureuil

• Valeur d'achat	_____	424.156,20 F
• Valeur CEP au 31/01/99	_____	526.140,62 F

II - PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 1999

a) Prévisions des recettes

• Contribution Ministère des Affaires Etrangères _____	120.000,00 F
• Cotisations membres _____	57.000,00 F
• Correspondants étrangers _____	14.000,00 F
• Publications diverses _____	6.000,00 F
• Intérêts Caisse Épargne _____	4.000,00 F
• Dividendes obligations SNCF _____	20.600,00 F
TOTAL _____	221.600,00 F

b) Prévisions des dépenses

• Salaires _____	63.000,00 F
• Charges sociales _____	48.000,00 F
• Fournitures de bureau _____	1.500,00 F
• Frais postaux _____	22.000,00 F
• Téléphone - Fax _____	3.100,00 F
• Bulletin _____	55.000,00 F
• Cotisation A.C.I. _____	9.000,00 F
• Promotion C.F.C. (salon, congrès, réunions) _____	20.000,00 F
TOTAL _____	221.600,00 F